



Programme des Nations Unies pour l'environnement



UNEP/BUR/49/3
10 octobre 1996

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

- union du Bureau des Parties contractantes
- à la Convention pour la protection de la mer méditerranée contre la pollution et à ses protocoles

Athènes, 4-5 novembre 1996

RAPPORT DU COORDONNATEUR SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES MENEES DEPUIS LA DERNIERE REUNION DU BUREAU ET RECOMMANDATIONS SUR DES QUESTIONS SPECIFIQUES S'Y RAPPORTANT

(mai - octobre 1996)

INTRODUCTION

A. DISPOSITIONS FINANCIERES ET INSTITUTIONNELLES

- a) Dispositions financières
- b) Dispositions institutionnelles

B. DEVELOPPEMENT DURABLE EN MEDITERRANEE

(i) Intégration de l'environnement et du développement

- (a) Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD)
- (b) Observation et analyse systémique et prospective de l'environnement et du développement en Méditerranée
Centre d'activités régionales du Plan Bleu (CAR/PB)
- (c) Planification et gestion du littoral
Centre d'activités régionales du Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP)
- (d) Programme d'aménagement côtier (PAC)

(ii) Conservation de la nature, des paysages et des sites

- (a) Aires spécialement protégées
Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées (CAR/ASP)

(iii) Evaluation, prévention et élimination de la pollution marine

- (a) Activités MED POL
- (b) Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC)
- (c) Activités de télédétection
Centre d'activités régionales pour la télédétection de l'environnement (CAR/TDE)

C. INFORMATION ET PARTICIPATION

D. RENFORCEMENT DU CADRE JURIDIQUE

Annexes:

- Annexe I: Position, au 30 septembre 1996, des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée
- Annexe II: Position, au 30 septembre 1996, des signatures et ratifications de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles
- Annexe III: Ordre du jour provisoire de la première réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable
- Annexe IV: Communiqué de presse sur l'adoption du Protocole relatif aux déchets dangereux
- Annexe V: Calendrier, au 21 octobre 1996, des réunions organisées dans le cadre du PAM

INTRODUCTION

Le présent rapport expose les progrès accomplis et les problèmes rencontrés dans la mise en oeuvre des diverses activités menées par l'Unité de coordination et ses Centres d'activités régionales (CAR) depuis la dernière réunion du Bureau (Le Caire, 1er-2 avril 1996). Le rapport énonce également des projets de recommandations portant sur diverses activités, pour examen et approbation par la présente réunion du Bureau.

A. DISPOSITIONS FINANCIERES ET INSTITUTIONNELLES

(a) Dispositions financières

1. D'importantes contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée pour 1996 ont été versées. La position, au 30 septembre 1996, des contributions au Fonds figure à l'annexe I du présent rapport.
2. Conformément aux décisions prises par le Bureau à sa dernière réunion et par la réunion extraordinaire des Parties contractantes (Montpellier, 1er-4 juillet 1996) visant à ce que le Secrétariat se mette en rapport avec l'Union européenne pour envisager un renforcement de la participation financière de celle-ci au PAM sous forme d'un relèvement de sa contribution volontaire, le Président du Bureau et le Coordonnateur du PAM ont été en contact permanent avec la Commission européenne afin d'organiser une réunion à cette fin. Cette réunion devrait se tenir prochainement.
3. La dernière réunion des Parties contractantes a invité le METAP à envisager de renforcer encore ses travaux menés conjointement avec le Secrétariat du PAM et d'accroître sa contribution financière aux activités d'intérêt commun. Dans cette perspective, le Coordonnateur du PAM a pris part à la réunion des donateurs du METAP III organisée à Paris par la Banque mondiale, le 17 juillet 1996. La réunion avait pour objet de tenir informés les donateurs de l'état d'avancement de METAP III et d'arrêter des dispositions pour concrétiser de nouvelles initiatives du programme et obtenir l'appui de donateurs à son ensemble de projets.
4. Lors de la réunion de Paris, il a été convenu d'élaborer le METAP III à l'occasion d'un séminaire technique de haut niveau devant se tenir au Caire (Egypte) du 15 au 18 octobre 1996 en vue d'examiner et de préparer la mise en oeuvre de la troisième phase du programme et de prévoir une éventuelle conférence de lancement de METAP III aux alentours de la mi-janvier 1997.
5. Il est envisagé d'instaurer, lors de la réunion du Caire, un véritable partenariat de travail entre Euro-Med, le PAM et le METAP.

(b) Dispositions institutionnelles

1. Conformément à la décision de la dernière réunion des Parties contractantes concernant la structure institutionnelle du PAM, le Secrétariat a amorcé le processus de remaniement structurel du personnel de l'Unité, en consultation avec le Siège du PNUE. Les avis de vacance des postes de Coordonnateur adjoint, Coordonnateur du MED POL, Spécialiste en

sciences de la mer et Fonctionnaire d'administration/gestion des fonds sont en cours de finalisation par le PNUE en vue de leur distribution ultérieure à tous les points focaux du PAM.

2. Pour amorcer la mise en oeuvre de la décision prise lors de la réunion extraordinaire des Parties contractantes (Montpellier, 1er - 4 juillet 1996) concernant la constitution pour une durée limitée d'un groupe ad hoc restreint chargé d'examiner et de redéfinir la structure, le rôle et les fonctions de l'Unité de coordination, du MED POL et des Centres d'activités régionales en tenant compte des tâches dont le système du PAM doit désormais s'acquitter à la suite de la révision de la Convention et de ses Protocoles, le Secrétariat a déjà entamé les préparatifs de la réunion de ce groupe en procédant à une concertation approfondie avec les CAR et en établissant un rapport qui sera soumis à ladite réunion.

Recommandation

Il est recommandé que le Bureau veuille bien convenir des modalités pratiques suivantes pour cet exercice:

- a. **L'exercice a pour but d'entreprendre une analyse des activités de l'Unité de coordination, du MED POL et des CAR dans la perspective des nouvelles responsabilités du PAM et de la nécessité de remédier aux disparités existant entre les Centres.**
- b. **L'ensemble de ce réexamen devra être souple de manière à tenir dûment compte du statut propre à chaque Centre.**
- c. **Le groupe ad hoc se composera d'un nombre restreint de membres, soit tout au plus cinq ou six experts techniques bien au fait des travaux du PAM.**
- d. **L'exercice devra également prendre en considération les développements intervenus au sein du système du PAM, et notamment l'adoption de nouveaux Protocoles ("offshore", "déchets dangereux") et l'intégration des éléments "développement durable" et "biodiversité" dans le PAM II.**
- e. **Un projet de rapport du Secrétariat sera soumis à la réunion du groupe ad hoc restreint au titre de proposition du Secrétariat concernant ses travaux.**

Ce rapport aura deux parties:

- I. **La première partie comportera:**
 - a) **une analyse des tâches actuelles de l'Unité MED et des CAR**
 - b) **une projection des tâches à venir répondant aux nouveaux objectifs assignés dans le programme Action MED 21 et le PAM II**

c) un examen du statut de chaque Centre au sein du système du PAM

II. La seconde partie du rapport traitera d'autres questions importantes comme les accords de pays hôte, le volet financier, le personnel des Centres, etc.

f. Convocation de la réunion du groupe ad hoc au cours du premier semestre 1997.

B. DEVELOPPEMENT DURABLE EN MEDITERRANEE

(i) Intégration de l'environnement et du développement

(a) Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD)

1. Lors de leur réunion extraordinaire (Montpellier, 1er-4 juillet 1996), les Parties contractantes ont approuvé le mandat ainsi que les modalités de composition de la Commission (UNEP(OCA)/MED IG.8/7). En outre, la réunion a autorisé le Bureau des Parties contractantes à procéder à la première sélection des membres de la Commission parmi les trois groupes représentant respectivement les autorités locales, les acteurs socio-économiques et les ONG.
2. Il convient également de noter que la première réunion de la Commission se tiendra à Fès (Maroc), du 5 au 7 décembre 1996, à l'invitation du Président du Bureau. L'ordre du jour provisoire de la première réunion figure à l'annexe III du présent rapport.
3. En ce qui concerne la sélection proprement dite, le Bureau sera saisi d'une proposition du Secrétariat contenue dans le document UNEP/BUR/49/4.

Recommandation

Le Bureau est invité à procéder à la sélection sur la base de la liste et des critères figurant dans le document UNEP/BUR/49/4.

(b) Observation et analyse systémique et prospective de l'environnement et du développement en Méditerranée - Centre d'activités régionales du Plan Bleu (CAR/PB)

Questions institutionnelles

1. A la suite de la réunion des Parties contractantes puis de la réunion des directeurs de CAR et de l'Unité MED, le Bureau du Plan Bleu s'est réuni le 20 septembre avec le personnel pour évaluer les incidences de la réunion précitée sur ses activités futures.

Analyse systémique et prospective

1. Un Séminaire international sur "la prospective territoriale et le rôle des acteurs" doit se tenir du 7 au 9 novembre 1996. Les préparatifs sont en cours. Tous les pays méditerranéens y ont été invités par le biais des points focaux, avec plusieurs experts nationaux et internationaux.
2. PAC de Fuka-Matrouh (Egypte): le rapport final, prévu pour la fin 1996, est en préparation, avec le concours d'une équipe d'experts égyptiens, sur la base de plusieurs rapports établis par des experts nationaux et internationaux.
3. PAC du littoral albanais: Le rapport final, dont la publication est prévue pour novembre 1996, est en préparation avec la participation active de plusieurs experts nationaux et internationaux.
4. PAC de Sfax (Tunisie): le rapport sur la seconde phase de l'analyse systémique et prospective ("Explorer") est à l'étude. Le rapport final est prévu pour mars 1997. Il est établi avant tout par des experts tunisiens travaillant en rapport étroit avec les experts du Plan Bleu concernés qui appliquent de manière plus approfondie les outils prospectifs au cas de Sfax.
5. PAC algérien: à la suite de la mission préparatoire effectuée par le Coordonnateur du PAM et le Directeur du Plan Bleu (fin juin 1996), les partenaires algériens ont soumis une proposition de devis pour l'ensemble des grandes actions du projet, et il est prévu qu'une étude de faisabilité, confiée à des experts locaux, sera lancée prochainement.
6. Une étude importante portant sur "les implications du développement durable en Méditerranée" a été achevée et est en cours de révision pour sa présentation finale.

Observatoire méditerranéen pour l'environnement et le développement (MEDO)

1. Pour assurer la continuité et le renforcement des activités de MEDO, diverses demandes d'appui et de coopération ont été soumises:
 - a. un nouveau projet CE/DGXII/LIFE sur "les indicateurs de développement durable" a été soumis en juin. Il est actuellement examiné par des experts de la CE;
 - b. un projet CE/DGXII/INCO-DC sur "la gestion du littoral" a été soumis en septembre et comporte la participation de plusieurs partenaires nationaux sous la coordination du PB. Le projet doit faire bientôt l'objet d'un examen par des experts de la CE;

- c. deux autres projets auxquels le PB se propose comme partenaire.
2. Comme l'important projet du programme LIFE, qui a permis de lancer la phase préparatoire de MEDO, est arrivé à son terme, un rapport de synthèse a été établi et adressé à la CE avec 17 rapports élaborés au cours de cette phase de trois ans.
3. Dans le cadre du "Réseau d'Observatoires", une mission a été organisée pour aider l'Observatoire tunisien (OTED) à identifier les indicateurs pertinents en vue du prochain rapport national sur l'état de l'environnement. Cette mission s'est déroulée du 7 au 13 octobre 1996, en collaboration avec l'IFEN (France).
4. Un profil "Environnement-Développement-Institutions" concernant la France a été établi. Il est actuellement revu par des experts nationaux. La préparation du profil concernant l'Algérie a été amorcée.
5. Un important rapport sur les questions de l'eau en Méditerranée est en cours de préparation pour servir de document de base à la réunion Euro-Med sur l'eau qui doit avoir lieu à Marseille les 26 et 27 novembre 1996.

Principales activités de coopération

1. Pour son propre compte et celui de l'Unité MED du PAM, le CAR/PB renforce actuellement sa coopération avec:
 - a. le METAP, dans le cadre de son troisième programme, en participant à toutes les grandes réunions préparatoires de son lancement prévu au Caire du 15 au 18 octobre 1996. Il est acquis que le CAR/PB sera chargé de la préparation du projet et du dossier régional de la surveillance (indicateurs).
 - b. EUROSTAT, dans le cadre de son programme MEDSTAT où le CAR/PB serait chargé des statistiques relatives à l'environnement de la Méditerranée;
 - c. L'Agence européenne de l'environnement (AEE), dans le cadre de son activité Dobris/Etablissement des rapports sur l'état de l'environnement, avec lequel le CAR/PB envisage l'élaboration d'un "Etat de l'environnement en Méditerranée" (en relation avec le rapport Dobris) en deux phases (97 et 99).
 - d. La Commission des Nations Unies pour le développement durable, dans la perspective de la prochaine réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD).

Plusieurs missions ont été effectuées pour mener ces activités préparatoires.

(c) Planification et gestion du littoral - Centre d'activités régionales du Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP)

Planification et gestion intégrées des zones côtières de la Méditerranée

1. De concert avec MEDCOAST, le CAR/PAP organisera à Sarigerme (Turquie), du 2 au 5 novembre 1996, un atelier international pour faire le point des connaissances en matière de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) de la Méditerranée. L'accent sera mis sur l'identification des besoins les plus urgents pour la recherche, l'éducation, la formation et la mise en oeuvre touchant la GIZC. En plus des représentants des pays méditerranéens dont la participation sera parrainée par le CAR/PAP, l'atelier réunira également une cinquantaine d'experts de renom de la Méditerranée, de la mer Noire et de l'Union européenne, ainsi que des participants d'autres régions du monde. L'atelier a pour but d'évaluer la situation de la GIZC en Méditerranée et de proposer d'éventuelles lignes d'action pour l'avenir.
2. Les préparatifs pour l'organisation d'un atelier régional chargé de présenter des lignes directrices pour l'évaluation de la capacité d'accueil (ECA) touristique ont été achevés. Il est prévu que cet atelier se tiendra dans les locaux du CAR/PAP à la fin décembre 1996 ou au début janvier 1997 en vue d'évaluer les activités menées à bien jusqu'à présent concernant la mise au point de la méthodologie et l'application pratique de celle-ci en Croatie, en Grèce, en Albanie et en Egypte, et de fournir une orientation pour des actions futures du CAR/PAP dans ce domaine. Il est prévu que l'atelier réunira des participants de tous les pays méditerranéens. Des invitations seront également adressées à des experts de renom qui interviendraient au titre de conseillers techniques du CAR/PAP.
3. Plusieurs ensembles de lignes directrices (concernant l'ECA, la réhabilitation des sites historiques, la gestion des sols, les ressources en eau) sont en cours de traduction en français, ce qui permettra d'élargir le champ de diffusion des résultats des activités du CAR/PAP.

4. Le programme METAP de la Banque mondiale a engagé le CAR/PAP à procéder à une évaluation des activités de gestion des zones côtières en Méditerranée, en vue de cerner les réussites et les déficiences des activités menées jusqu'à présent et de permettre ainsi de renouveler les premières et d'éviter les secondes lors des initiatives qui seront prises au plan régional dans l'avenir. Un groupe d'experts éminents a été sélectionné pour procéder à cette évaluation, et plusieurs études de cas ont été retenues pour une analyse approfondie. Le groupe tiendra une réunion-bilan en France, du 29 au 31 octobre 1996, en vue d'amorcer la rédaction du rapport final.

Etude d'impact sur l'environnement (EIE)

5. Les préparatifs de deux stages nationaux de formation à l'élaboration d'EIE (Albanie et Croatie) ont été achevés. Les stages se dérouleront dans la deuxième quinzaine de novembre (Opatija, Croatie) et la première quinzaine de décembre 1996 (Tirana, Albanie), respectivement. Deux experts du CAR/PAP y donneront des conférences, et il est prévu que les stages réuniront chacun une quinzaine d'experts nationaux.
6. Deux études de cas d'EIE ont été adaptées en vue d'une large diffusion dans les pays méditerranéens. Ces études serviront aussi de base aux stages nationaux de formation.

Gestion des ressources en eau

7. Un projet de lignes directrices pour la gestion intégrée, le développement et l'utilisation des ressources en eau a été achevé. Le document a été établi par une équipe d'experts méditerranéens réputés. Il sera finalisé pour adoption lors d'un atelier régional qui devrait se tenir au cours du premier trimestre 1997 et sera ensuite distribué aux institutions et experts méditerranéens.

Gestion des déchets solides et liquides

8. Le CAR/PAP a organisé un cours régional de formation à la gestion des déchets solides à Zagreb, du 6 au 9 juin 1996. Les participants ont été mis au courant des acquis les plus récents dans ce domaine et de plusieurs études de cas. Ils ont également visité plusieurs sites d'élimination de déchets solides. Les conférenciers provenaient de Croatie, d'Italie et du PNUE, Bureau régional pour l'Europe.
9. Les préparatifs de l'organisation d'un atelier régional sur la réutilisation des eaux usées urbaines à des fins agricoles ont été achevés. Il est prévu que l'atelier se tiendra en Israël au cours du premier trimestre 1997.

Erosion des sols

10. Deux réunions d'experts se sont tenues, l'une à Barcelone en juillet et l'autre à Rome en août 1996, afin de finaliser les lignes directrices pour la cartographie des processus d'érosion en Méditerranée. Le document est en cours d'élaboration par des experts du CAR/PAP, en coopération avec la DGCONA (Espagne) et la FAO.
11. Des Journées d'étude régionales se sont tenues à Barcelone du 13 au 16 octobre. Les participants ont adopté les lignes directrices pour la cartographie des processus d'érosion en Méditerranée et ils ont proposé des activités que le CAR/PAP pourrait réaliser à l'avenir. Ces Journées étaient organisées avec le concours financier du gouvernement espagnol.

Aquaculture

12. Des lignes directrices pour la sélection et la protection de sites se prêtant à l'aquaculture en Méditerranée ont été achevées. Le document a été établi par des experts du CAR/PAP avec l'assistance de l'IFREMER (France) et de l'Institut de biologie marine de Crète (Grèce), et sa première version a été examinée dans le cadre d'un atelier régional organisé en novembre de l'an passé.
13. Le CAR/PAP continue à coordonner les activités du Réseau EAM. Le coordonnateur de l'EAM et le directeur du CAR/PAP ont pris part à la réunion (Rome, septembre 1996) qui a examiné l'harmonisation et le cours des activités EAM après la dissolution du programme MEDRAP.

Autres activités

14. Un nouveau directeur du CAR/PAP a été nommé et l'ancien directeur par intérim a assumé les fonctions de directeur adjoint. En outre, le conseil d'administration du CAR/PAP a été constitué conformément à la législation croate. Toutes les conditions juridiques sont donc remplies pour un fonctionnement normal du Centre. Pendant la période considérée, le gouvernement croate a, comme toujours, apporté un soutien complet aux activités du Centre et lui a assuré en permanence les moyens voulus, conformément aux obligations qui sont celles de la Croatie en tant que Partie contractante à la Convention de Barcelone.
15. Le Coordonnateur du PAM se rendra en Croatie et visitera le Centre les 28 et 29 octobre 1996. Il est prévu qu'il signera l'accord de pays hôte entre le PNUE et la Croatie. Cette visite constituera une excellente occasion pour exposer au Coordonnateur les activités que le CAR/PAP a réalisées en Méditerranée, notamment dans le domaine de la GIZC.

(d) Programme d'aménagement côtier (PAC)

PAC de Rhodes (Grèce)

1. La conférence de présentation finale concernant ce projet s'est tenue à Rhodes les 14 et 15 mai 1996. Elle avait pour objet de présenter aux autorités nationales et locales les rapports finaux et les résultats du projet PAC pour Rhodes. Avec cette conférence, le projet a été considéré comme définitivement clos. L'éventualité d'un suivi pour quelques activités prioritaires a été examinée lors de la conférence et une proposition dans ce sens sera prochainement formulée (UNEP(OCA)/MED WG.115/3).

Littoral Albanais (Albanie)

1. Une conférence internationale intitulée "Investir dans l'avenir: développement du littoral albanais" a eu lieu à Tirana les 2 et 3 mai 1996 et les résultats du PAC albanais y ont été présentés. Les résultats définitifs ont été exposés pour les activités achevées, ainsi que les autres résultats encore provisoires obtenus à la date de la conférence.

Le compte rendu des résultats du PAC du littoral albanais a été publié sous la cote UNEP(OCA)/MED WG.113/2.

2. L'étude d'impact sur l'environnement de l'établissement touristique de Ksmili, situé au sud du littoral albanais, est achevée. Elle a été établie par une équipe d'experts locaux recrutés par le CAR/PAP, avec le concours d'un expert international, également recruté par le CAR/PAP, qui a effectué une mission en Albanie en septembre 1996. L'étude a été accueillie favorablement et est considérée comme une contribution précieuse à la réalisation d'un développement touristique durable en Albanie.
3. Sous la supervision du CAR/PAP, une équipe d'experts albanais a préparé une étude des ressources en eau des bassins hydrographiques des cours fluviaux de l'Ishmi et de l'Erzeni. Quatre chapitres correspondant à la partie prospective de l'étude ont été achevés. Les graphiques annexés à ces chapitres sont établis au siège du CAR/PAP au moyen de la base de données SIG.
4. Les travaux relatifs à l'étude de la capacité d'accueil touristique de la baie de Lalzi (section nord du littoral albanais) se poursuivent. Les rapports des experts locaux et internationaux ont été finalisés. L'équipe centrale d'experts du CAR/PAP prépare actuellement la première version du document final.
5. Les plans de gestion de l'ensemble du littoral albanais ont été traduits en albanais. Ils contribuent dans une large mesure à une meilleure diffusion des résultats et donc à une meilleure mise en oeuvre des actions préconisées.

Fuka-Matrouh (Egypte)

1. Il est prévu que la conférence de présentation finale du projet PAC pour Fuka-Matrouh aura lieu au cours du premier semestre 1997.
2. Du 22 au 25 juillet 1996, une réunion s'est tenue à Florence (Italie) entre des experts du CAR/TDE et un expert du CAR/PAP afin d'examiner la finalisation des travaux effectués par les deux Centres dans le cadre de ce PAC dans les domaines de l'évaluation des ressources naturelles et de la conservation des sols.
3. Une autre réunion des experts concernés s'est également tenue à Florence du 28 au 31 octobre 1996 en vue de la publication du rapport final pertinent.
4. Les dernières activités du programme assigné à l'équipe de travail locale, coordonnée par le prof. El Raey (Université d'Alexandrie), consistant à établir le plan cadastral et à rédiger un rapport ont également été menées à bien.
5. Le rapport exposant le plan de travail et la méthodologie d'application du SIG aux diverses activités que le CAR/PAP doit exécuter dans le cadre du PAC a été achevé. Le rapport a été rédigé par des experts de l'Université d'Alexandrie. Il serait souhaitable d'affecter à ces activités les experts de l'Unité LUPEM de Marsa Matrouh et les experts de l'Université d'Alexandrie qui ont participé au programme de formation au SIG. Les activités appelant le recours au SIG sont le plan de gestion de la zone côtière de Fuka-Matrouh, l'étude de gestion de l'érosion des sols, l'évaluation de la capacité d'accueil touristique et l'évaluation de la stratégie d'environnement.
6. L'étude de gestion de l'érosion des sols pour l'ensemble de la zone du PAC a été menée à bien. Elle se fonde sur les résultats des activités que le CAR/PAP a réalisées en matière de gestion et de cartographie de l'érosion des sols. L'étude a été préparée par des experts de l'Université de Florence, en collaboration avec des experts égyptiens. Cette étude a eu recours à une méthodologie mise au point par le CAR/PAP.
7. Les experts du CAR/PAP ont effectué une mission dans la zone de Fuka-Matrouh en juillet 1996, puis ils se sont rendus à Alexandrie pour contribuer, avec les experts locaux, à l'élaboration de l'étude de la capacité d'accueil touristique. Les rapports sectoriels sont achevés et la première version du rapport de synthèse est désormais en préparation.
8. L'élaboration du plan de gestion intégrée de la zone côtière de Fuka-Matrouh démarrera en novembre 1996. Elle sera précédée par l'établissement d'un plan de travail et calendrier détaillés, par la sélection des experts, par la fixation du cahier des charges et par la signature des contrats. Dans le même temps, les travaux

préparatoires de l'évaluation de la stratégie de l'environnement commenceront et, à cet effet, la base méthodologique pertinente et un plan de travail provisoire sont en cours d'établissement.

Sfax (Tunisie)

1. Un rapport intérimaire a été établi par le CAR/ASP (au titre de coordonnateur du projet) et distribué dans le courant octobre 1996. Le rapport admet que, par manque de fonds, il s'est produit, en 1994 et 1995, un retard dans la mise en oeuvre des diverses activités. Le rapport propose que la première réunion de présentation des résultats du projet ait lieu dans la ville de Sfax au cours du premier semestre 1997.
2. Le rapport final de l'intervention du CAR/TDE a été achevé en français, et plus de 40 images satellitaires ont été établies.
3. Le CAR/PAP a effectué une mission en Tunisie en septembre en vue de lancer des activités sur la gestion des ressources en eau. Un plan de travail détaillé pour la préparation de l'étude a été établi, l'équipe de travail a été sélectionnée, son cahier des charges a été rédigé et les contrats ont été signés.
4. Un plan d'action pour l'achèvement de toutes les activités liées au PAP dans le cadre de ce PAC a été élaboré. Un consultant du CAR/PAP se rendra en Tunisie à la fin octobre et au début novembre 1996 pour convenir des détails avec les experts concernés. La tâche principale consistera à préparer l'étude de gestion intégrée pour la ville de Sfax qui sera confiée aux experts du service régional du Ministère de l'aménagement du territoire travaillant avec des experts internationaux de renom. L'étude contribuera à l'élaboration d'un plan intégré de Sfax. L'un des éléments importants de l'étude sera l'application du système SIG sur la base de l'expérience acquise dans le cadre du programme de formation à ce système.

Malte

1. Le CAR/PAP a été chargé de la préparation de ce PAC ainsi que de la coordination de l'ensemble des travaux du projet. Le directeur par intérim du CAR/PAP s'est rendu à Malte en février 1996, en compagnie d'un autre expert, afin d'identifier les activités à inclure dans le PAC. Leurs rapports serviront de base à l'accord qui doit être signé conjointement par le gouvernement maltais et le PAM.
2. Le rapport de la mission d'experts effectuée à Malte en mars 1996 a été achevé et il précise les activités qu'il est possible de réaliser dans ce PAC. Le CAR/PAP a été chargé de la coordination des activités qui seront menées au titre de ce PAC par tous les autres CAR. Un projet d'accord pour le PAC est en préparation et sa version finale sera revue avec les autorités nationales et tous les CAR.

Maroc

1. En ce qui concerne le PAC d'Al-Hoceima, un accord a été conclu entre le PAM et le coordonnateur marocain du PAC sur les experts qui procéderont à l'analyse des travaux déjà réalisés dans la zone considérée. Cette analyse servira à cerner les lacunes et à proposer un programme de travail détaillé permettant une gestion complète de la zone littorale d'Al-Hoceima. Les deux experts sont contactés et un contrat est en préparation.

Israël

1. Le Coordonnateur adjoint s'est rendu en Israël en février 1996. Sa visite avait pour objet d'examiner avec les autorités compétentes les questions relatives au PAC israélien.
2. Lors de la réunion des points focaux du PAM (Athènes, 6-10 mai 1996), les responsables du PAC au Ministère israélien de l'environnement ont eu des consultations avec le Coordonnateur adjoint du PAM et les directeurs des CAR, et il a été convenu du rôle des Centres d'activités dans le PAC en question.
3. Un projet d'accord pour le PAC israélien a été finalisé et il est prévu que, du 10 au 12 novembre 1996, se tiendra une réunion des coordonnateurs du PAC, avec la participation du Coordonnateur du PAM, à l'issue de laquelle l'accord sera signé.
4. La signature de l'accord sur le PAC étant envisagée pour novembre 1996, c'est au CAR/PAP que reviendra la tâche de coordonner les activités du PAM menées dans le cadre de ce PAC. Le coordonnateur national et les divers CAR examinent actuellement la teneur de l'accord. Du 12 au 14 novembre, un séminaire national sur le développement durable se tiendra au titre d'activité préliminaire à la réalisation du PAC. Le directeur adjoint du CAR/PAP sera l'un des animateurs de cette réunion.

Algérie

1. Le Coordonnateur du PAM et le Directeur du Plan Bleu (coordonnateur du projet) ont effectué une mission (22-24 juin 1996) afin d'examiner la zone proposée et les objectifs de ce PAC, et de préparer le lancement de l'étude de faisabilité requise.

Liban

1. Il est prévu que le PAM effectuera une mission au Liban afin d'y examiner le cadre et la teneur du projet ainsi que la zone que le Liban choisira de lui affecter.

(ii) **Conservation de la nature, des paysages et des sites**

(a) Aires spécialement protégées - Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées (CAR/ASP)

1. Le rapport d'une enquête visant à évaluer les sites de nidification des tortues marines jalonnant le littoral de la Libye entre la frontière égyptienne et le golfe de Sirte a été finalisé par ses auteurs, publié par le CAR/ASP et est actuellement en cours de diffusion. L'enquête a été organisée par le CAR/ASP et financée par le Centre de recherches en biologie marine (Tajura, Libye), le Centre technique de protection de l'environnement (Tripoli, Libye), MEDASSET, le WWF international et le CAR/ASP.
2. Le CAR/ASP a favorisé et appuyé une enquête sur les îles Kuriates (Tunisie) en vue d'y évaluer les activités de nidification des tortues marines. Un chercheur y a effectué deux missions, le 38 juillet et le 30 août, et il a adressé les rapports correspondants. Le CAR/ASP prépare actuellement un projet destiné au site et qui comportera des activités de surveillance et de sensibilisation à mettre en oeuvre en 1997.
3. Dans le cadre d'un programme coordonné de marquage des tortues marines appuyé par le CAR/ASP parmi plusieurs pays méditerranéens, un "Manuel de marquage des tortues marines en Méditerranée" a été publié en anglais et en français. Ce manuel est en cours de distribution aux participants au programme ainsi qu'à d'autres chercheurs et organisations intéressés.
4. La première édition d'un répertoire de spécialistes des mammifères marins (Méditerranée et mer Noire) a été achevée. Elle est, dans une première phase, en cours de distribution à tous ceux qui y figurent. Ce répertoire a été établi dans le cadre d'un projet conjoint entre le CAR/ASP et l'Institut de recherche Tethys (Italie). Il recense pour le moment 167 spécialistes, et chaque fiche comporte les coordonnées essentielles de chacun d'eux, à savoir: adresse, numéros de téléphone et de fax, domaines d'intérêt, langues de travail.
5. Le CAR/ASP a parrainé la participation de trois scientifiques provenant respectivement d'Espagne, d'Albanie et de Croatie à deux stages sur la conservation des tortues marines qui se sont tenus à Lara (Chypre) du 20 au 30 juillet, puis du 30 juillet au 10 août 1996. Les stages étaient organisés par le Département des pêches de Chypre et par la Société chypriote pour la flore et la faune sauvages.
6. Suite à une proposition formulée par la délégation grecque lors de la Neuvième réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone, un séminaire de formation à la conservation des tortues marines s'est tenu en Grèce du 25 juillet au 4 août 1996; il était organisé conjointement par le CAR/ASP et le Ministère grec de l'environnement, de l'aménagement du territoire et

des travaux publics. La Société hellénique de protection des tortues marines avait été désignée pour co-organiser et conduire le séminaire. Y ont pris part sept scientifiques provenant des pays méditerranéens suivants: Croatie, Egypte, Israël, Liban, Libye, Malte, Tunisie.

7. Le CAR/ASP a parrainé la participation de trois scientifiques de pays de la rive sud de la Méditerranée, à savoir l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, au séminaire international "Mammifères marins: biologie et conservation", organisé à Valence (Espagne) du 9 au 13 septembre 1996 par l'Universidad Internacional Menéndez Pelayo.
8. Le CAR/ASP est en train de lancer une série d'activités préparatoires à l'établissement d'inventaires des éléments de la biodiversité aux niveaux national et régional. Ces activités comprennent: i) l'élaboration d'un rapport d'évaluation sur l'existence et l'état des inventaires nationaux correspondants; b) un recensement des capacités disponibles au niveau régional et de chaque pays en vue de contribuer éventuellement à l'établissement des inventaires; et iii) la mise au point, pour l'élaboration des inventaires, de critères communs qui seraient soumis aux Parties contractantes pour approbation et adoption. Un accord est en cours de négociation avec le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature pour la réalisation de certaines de ces activités. Des contacts sont pris pour la participation d'institutions et organisations telles que l'UICN, le Conseil de l'Europe et le Centre thématique pour la conservation de la nature de l'AEE.
9. Le CAR/ASP apporte son concours à l'Unité de coordination du PAM pour l'organisation des réunions suivantes:
 - réunion des experts désignés par les gouvernements sur les annexes du Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée (Monaco, 23 novembre 1996);
 - réunion de plénipotentiaires sur les annexes du Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée (Monaco, 24 novembre 1996).

A cet effet, un membre du personnel du CAR/ASP a effectué une mission à Athènes (10-12 septembre 1996).

10. En tant que coordonnateur du PAC de Sfax, le CAR/ASP a établi un rapport de synthèse sur les activités qui avaient été entreprises par les diverses composantes du PAM jusqu'en septembre 1996. Le rapport a été transmis au point focal tunisien et aux composantes du PAM concernées.
11. Le CAR/ASP a eu l'honneur d'accueillir dans ses locaux Mme Corinne Lepage, Ministre français de l'environnement, et M. Mohamed Mehdi Mlika, Ministre tunisien de l'environnement et de

l'aménagement du territoire. A l'occasion de cette visite, le CAR/ASP a pris part à une journée de sensibilisation à la conservation des espèces menacées et à la protection du littoral organisée par le Ministère tunisien de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

(iii) Evaluation, prévention et élimination de la pollution marine

(a) Activités MED POL

1. Du 2 au 4 octobre 1996, une réunion s'est tenue à Marseille sur l'application du point 6 de la Résolution de Barcelone concernant les substances toxiques, persistantes et susceptibles de bioaccumulation. La réunion était organisée dans le cadre du PAM en collaboration avec le Bureau Industrie et Environnement du PNUE (Paris, France) et le concours financier du gouvernement français. Elle a rassemblé plus de 90 participants, dont les experts désignés par 14 pays méditerranéens, des experts internationaux, des représentants d'ONG et du secteur industriel. Elle avait pour objet de faciliter et d'accélérer la définition des méthodes, programmes et calendriers visant à éliminer, d'ici à l'an 2000, le plus grand nombre possible de substances toxiques, persistantes et susceptibles de bioaccumulation. Les recommandations de la réunion seront présentées à la prochaine réunion des Parties contractantes pour adoption.
2. En ce qui concerne la coordination du MED POL, après le départ en retraite de M. L. Jetic, le Coordonnateur du PAM a demandé à M. F.S. Civili, administrateur de 1ère classe (spécialiste en sciences de la mer), d'assumer la coordination provisoire des activités jusqu'à ce que le poste de coordonnateur du MED POL soit pourvu.

(b) Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC)

1. Activités organisées par le REMPEC:
 - stage de formation national destiné aux chefs d'opérations sur le terrain - Tirana, Albanie, 13-17 mai 1996;
 - préparatifs de la prochaine réunion semestrielle des points focaux prévue à Malte du 22 au 26 octobre 1996;
 - préparatifs de la prochaine réunion MEDIPOL 96 dont la tenue est prévue en Grèce du 29 novembre au 7 décembre 1996.

2. Activités auxquelles le REMPEC a pris part:

Le Centre dans son ensemble:

- l'exercice de communication combiné euro-méditerranéen visant à tester les liaisons d'urgence entre la Méditerranée et les pays de l'UE ainsi que les dispositifs interétatiques d'appel et d'offre d'assistance - 28 mai 1996;
- un exercice de lutte contre une marée noire dirigé par une entreprise organisé à Malte par la compagnie pétrolière Saudi Aramco et son agence de transport maritime - 11 septembre 1996.

Le Directeur du Centre:

- 38ème session du Comité de la protection du milieu marin (MEPC) de l'OMI - Londres, 1er-10 juillet 1996;
- 5ème réunion du groupe consultatif d'experts de haut niveau d'APELL - Paris, 7-9 octobre 1996;
- 5ème réunion du groupe d'experts de l'OCDE sur les accidents chimiques - Paris, 9-11 octobre 1996;
- 1ère réunion d'experts sur la mise en oeuvre du programme de travail continu pluriannuel pour le transport maritime en Méditerranée organisée dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen - Chypre, 14-16 octobre 1996.

L'expert technique:

- Stage sur la gestion des substances liquides dangereuses dans les ports, organisé à l'Académie maritime internationale de Trieste où l'expert a donné une conférence sur le module de préparation à la lutte et de lutte contre la pollution marine accidentelle, Trieste, 23-26 septembre 1996;
- la XIVème Convegno Internazionale - Mare et Territoria, Agrigente, 18-19 octobre 1996 (où l'expert a fait une présentation);

L'expert chimique:

- 32ème session du groupe de travail "normes et réglementations" (EHS) du GESAMP tenue au siège de l'OMI - Londres, 20-24 mai 1996;
- Groupe de rédaction du Manuel OMI sur la pollution chimique - Section 1, constitué lors de la 38ème session du Comité MEPC - Londres, 1er-10 juillet 1996;

- Stage sur la gestion des substances liquides dangereuses dans les ports, organisé à l'Académie maritime internationale de Trieste où l'expert a fait une conférence sur le module de préparation à la lutte et de lutte contre la pollution marine accidentelle - Trieste, 26-27 septembre 1996.

3. Réunions

- L'expert technique a eu des entrevues avec les autorités nationales croates et slovènes pour examiner la préparation d'un projet sur l'Adriatique Nord - respectivement à Ljubljana le 27 septembre et à Rijeka le 28 septembre 1996.

4. Accueil

- Au cours de la période considérée, le Centre a accueilli un étudiant en 3ème cycle de l'Ecole des Mines (Paris, France) faisant des recherches sur le thème "Industrie- Coopération des gouvernements dans la région méditerranéenne".

(c) Activités de télédétection - Centre d'activités régionales pour la télédétection de l'environnement (CAR/TDE)

1. Du 9 au 12 septembre 1996, un séminaire sur "l'utilisation des systèmes d'informations intégrés pour l'évaluation de la dégradation des sols" s'est tenu à Palerme (Italie). Il était organisé conjointement par le CEDARE (Centre pour l'environnement et le développement des pays arabes et de l'Europe) et le CAR/TDE. Le CEDARE, le CAR/TDE et l'Unité MED parrainaient cette initiative. Des experts de cinq pays (Egypte, Liban, Syrie, Tunisie et Koweït), ainsi que des conférenciers venus de France, d'Allemagne et d'Italie, y ont débattu de la démarche la plus appropriée pour l'étude de la dégradation des terres au moyen de la télédétection, et ils ont examiné les perspectives de coopération. Un rapport sera publié par le CEDARE et le CAR/TDE.
2. Le 20 septembre 1996, le CAR/TDE a, dans le cadre du Cours international sur la chimie marine (14-21 septembre, Ustica, Italie) organisé par l'Université de Palerme et la Région de Sicile, exposé les principaux aspects et les applications de la télédétection.
3. Le 25 septembre 1996, le CAR/TDE a pris part à la réunion organisée à Bruxelles par la DGXII de la CE pour y présenter un nouvel appel de propositions. Le CAR/TDE se propose de soumettre deux propositions, dont l'une de concert avec le Centre thématique européen pour le milieu marin et côtier concernant l'évaluation intégrée de la mer Méditerranée et l'autre visant l'extension du projet DAPHNE.
4. Les 2 et 3 octobre 1996, à Frascati, Rome, dans les locaux de l'ASE (Agence spatiale européenne), dans le cadre du Colloque international Eurisy sur "l'observation par satellite en vue du

développement durable dans la région méditerranéenne" auquel prenaient part des experts en télédétection de pays méditerranéens et européens, le directeur du CAR/TDE a, au nom du Coordonnateur du PAM, présenté une communication liminaire sur "la situation en Méditerranée: principales questions et priorités" et présidé la séance consacrée à "l'expérience actuelle des applications satellite aux fins du développement durable". A cette occasion, il a été présenté une affiche schématisant les différentes phases et activités menées par le CAR/TDE dans le cadre du PAC de Fuka-Matrouh.

5. Le 11 octobre 1996, une réunion tenue avec des représentants du département Télédétection de la FAO a permis aux participants de présenter leurs activités en cours respectives et d'examiner les perspectives de coopération.
6. Des disquettes informatiques exposant les réalisations du projet DAPHNE ont été préparées et distribuées à tous les points focaux du CAR/TDE et à d'autres institutions, accompagnées de la documentation pertinente et d'un guide.

C. INFORMATION ET PARTICIPATION

(a) Bibliothèque du PAM

1. La bibliothèque, qui abrite et gère une collection spéciale de publications scientifiques et techniques ainsi qu'une collection complète des documents des réunions du PAM, a offert son aide et ses services de référence au personnel de l'Unité et à la communauté scientifique et étudiante de la Méditerranée.
2. Au cours de la période mai-octobre 1996, 32 visiteurs ont été reçus à la bibliothèque et y ont été orientés. Il a été répondu à 85 demandes adressées par courrier et couvrant un total de 387 rubriques.
3. Cent trente-cinq livraisons de périodiques, 130 rapports techniques et 46 monographies ont été reçus, classés et traités.
4. Le rapport hebdomadaire sur les activités de l'Unité de coordination a, comme d'habitude, été dressé et communiqué par fax au siège du PNUE à Nairobi.
5. La compilation de la base de données sur les documents (MEDDOC) s'est poursuivie, tout comme celle de la base de données sur les Organisations non gouvernementales (ONG).
6. Un ressortissant grec a reçu une formation à la bibliothèque.
7. Les rapports techniques du PAM suivants ont été publiés: No 98, PNUE: Implications du changement climatique pour le littoral de l'Albanie; No 99: PNUE: Implications du changement climatique pour la zone littorale de Sfax (Tunisie); No 100: PNUE: Etat du milieu marin et littoral dans la région méditerranéenne (version anglaise); No 101: PNUE: Etat du milieu marin et

littoral de la région méditerranéenne (version française); No 102: PNUE: Implications du changement climatique pour la zone littorale de Fuka-Matrouh (Egypte); No 103: PNUE/FAO: Rapports finaux sur les projets de recherche traitant des effets biologiques (domaine de recherche III); No 104: PNUE/FAO: Rapports finaux sur les projets de recherche traitant de l'eutrophisation et de l'accumulation des métaux lourds; No 105: PNUE/FAO/OMS: Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par le zinc, le cuivre et leurs composés; No 106: PNUE/FAO/OMS: Evaluation de l'état de l'eutrophisation en mer Méditerranée.

Ces rapports techniques ont été adressés à 457 personnes et institutions, inscrites sur la liste de diffusion. Cinquante exemplaires de chaque rapport du PAM ont été adressés au siège du PNUE à Nairobi.

(b) Programme de stages

1. Trois étudiants provenant d'Espagne et des Etats-Unis ont bénéficié d'un programme de stage, sans frais pour le PAM. Ils ont été mis au courant des activités du PAM. Il est prévu que ces trois étudiants rédigeront un rapport faisant le bilan de ce stage et donnant leur point de vue sur l'oeuvre accomplie dans le cadre du programme.

D. RENFORCEMENT DU CADRE JURIDIQUE

(a) Position des instruments juridiques du PAM

1. Au 30 septembre 1996, aucune Partie contractante n'avait ratifié l'un des nouveaux instruments juridiques approuvés par les réunions des Parties contractantes.
2. La position, au 30 septembre 1996, des signatures et ratifications de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles figure à l'annexe II du présent rapport.

(b) Réunion d'experts et conférence de plénipotentiaires sur le Protocole relatif aux déchets dangereux

1. La troisième réunion des experts juridiques et techniques désignés par les gouvernements sur le projet de Protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination s'est tenue à Izmir (Turquie), du 26 au 28 septembre 1996. Elle avait pour but de régler les dernières questions en suspens du projet de Protocole. La réunion a été suivie, toujours à Izmir, du 30 septembre au 1er octobre 1996, de la Conférence de plénipotentiaires qui a été en mesure d'approuver et de signer l'Acte final et le projet de Protocole. Seize Parties contractantes ont signé l'Acte final, et onze ont signé le Protocole.
2. Avec l'adoption du Protocole "Déchets dangereux", l'assise juridique du PAM peut être considérée pour le moment comme complète.
3. A l'issue de la Conférence des plénipotentiaires, il a été organisé une

conférence de presse à laquelle le Président de la Conférence (Turquie) et le Coordonnateur du PAM ont pris part. Un communiqué de presse a été publié et diffusé par les soins du Secrétariat (voir annexe IV du présent rapport).

(c) Première réunion des experts juridiques et techniques désignés par les gouvernements sur la préparation d'une procédure appropriée de détermination de la responsabilité et de réparation des dommages résultant de la pollution de l'environnement

1. Il avait d'abord été envisagé de convoquer en octobre 1996 la première réunion d'experts sur la responsabilité et la réparation des dommages, mais, en raison du calendrier très chargé du Secrétariat pour la période octobre-décembre, il est proposé que le Bureau consente à reporter au premier semestre 1997 la réunion en question.

Recommandation

Le Bureau pourrait accepter de reporter au premier semestre 1997 la première réunion d'experts sur la responsabilité et la réparation des dommages.

(d) Réunion des experts désignés par les gouvernements et réunion de plénipotentiaires sur les annexes du Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée

1. Conformément à la décision de la réunion extraordinaire des Parties contractantes (Montpellier, 1er-4 juillet 1996) appelant la convocation d'une conférence de plénipotentiaires pour l'adoption des trois annexes du Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée qui serait précédée d'une réunion d'un jour d'experts désignés par les gouvernements, la principauté de Monaco a confirmé l'offre qu'elle avait faite lors de la réunion de Montpellier d'accueillir et de financer les deux réunions.
 2. Après concertation avec Monaco et le Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées (CAR/ASP), il a été convenu que la réunion d'experts se tiendrait à Monaco le 23 novembre, et la réunion de plénipotentiaires le 24 novembre au même lieu en vue d'approuver les trois annexes du Protocole ASP.
- e) Le calendrier, au 21 octobre 1996, des réunions organisées dans le cadre du PAM figure à l'annexe V du présent rapport.

ANNEX E I

(in United States Dollars)

COUNTRIES	Unpaid pledge as at 31 Dec. 1995	Adjustments for prior years	Pledges for 1996	Collections during 1995 for 1995 and n.d. years	Collections during 1996 for prior years	Collections in 1996 for 1996 & n.d. years	Unpaid pledges for prior years	Unpaid pledges for 1996
Albania	5,526	0	3,064	0	5,526	0	0	3,064
Algeria	0	0	46,268	0	0	37,010	0	9,258
Bosnia Herzegovina	24,258	0	13,219	0	0	0	24,258	13,219
Croatia	39,212	0	42,741	0	0	0	39,212	42,741
Cyprus	0	0	5,169	0	0	8,169	0	0
E.C.	0	0	110,159	0	0	110,159	0	0
Egypt	0	0	21,591	0	0	21,591	0	0
France	0	0	1,873,062	0	0	1,873,062	0	0
Greece	0	0	123,818	22,812	0	456,000	0	(351,984)
Israel	0	0	64,773	0	0	64,773	0	0
Italy	0	0	1,382,284	0	0	1,379,168	0	3,086
Lebanon	2,830	0	3,084	0	2,830	3,084	0	0
Libyan Arab Jamahiriya	418,557 (2,830)	0	86,805	0	0	0	416,557	86,805
Mali	2,830	(2,830)	3,084	0	0	254	0	0
Morocco	11,319	0	12,338	0	11,319	0	0	3,084
Slovenia	0	0	29,522	0	0	29,522	0	12,338
Spain	0	0	650,508	0	0	0	0	0
Syrian Arab Republic	22,830	0	12,338	0	11,319	0	11,317	12,338
Turkey	62	0	9,253	0	0	0	62	9,253
Yugoslavia	489,976	0	0	0	0	93,143	0	0
Total	992,373	(2,830)	4,406,325	22,812	30,983	3,879,855	981,380	500,728
Additional Contribution								
E.E.C.*	0	0	859,083	0	0	0	0	559,883
Host Country**	0	0	400,000	0	0	400,000	0	0
Total	992,373	(2,830)	5,366,213	22,812	30,983	4,279,855	981,380	1,060,616

* The E.C. requests that these funds, which are indicative estimates should be used for specific activities to be decided, and after agreement.

** Drachmae 97,309,800 deposited with Commercial Bank of Greece 27 March 1996.

ANNEXE III
POSITION DES SIGNATURES ET RATIFICATIONS DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION
DE LA MER MEDITERRANEE CONTRE LA POLLUTION ET A SES DES PROTOCOLES
(30 septembre 1996)

	Convention ^{1/}		Dumping ^{2/}		Emergency ^{3/}		Land-based Sources ^{4/}		Specialty Prot. Areas ^{5/}		Offshore ^{6/}		Hazardous Wastes ^{7/}	
	Sign/re	Ratification	Sign/re	Ratification	Sign/re	Ratification	Sign/re	Ratification	Sign/re	Ratification	Sign/re	Ratification	Sign/re	Ratification
Albania	-	30.5.90/AC	-	30.5.90/AC	-	30.5.90/AC	-	30.5.90/AC	-	30.5.90/AC	-	-	-	-
Algeria	-	16.2.81/AC	-	16.3.81/AC	-	16.3.81/AC	-	2.5.83/AC	-	16.5.85/AC	-	-	01.10.96	-
Bosnia & Herz/vina [*]	-	22.10.94/AC	-	22.10.94/AC	-	22.10.94/AC	-	22.10.94/AC	-	22.10.94/AC	-	-	-	-
Croatia [*]	-	12.10.93/AC	-	12.10.93/AC	-	12.10.93/AC	-	12.10.93/AC	-	12.10.93/AC	14.10.94	-	-	-
Cyprus	16.2.76	19.11.79	16.2.76	19.11.79	16.2.76	19.11.79	17.5.80	28.6.88/AC	-	28.6.88/AC	14.10.94	-	-	-
European Community	13.9.76	16.3.78/AP	13.9.76	16.3.78/AP	13.9.76	12.8.81/AP	17.5.80	7.10.83/AP	30.3.83	30.6.84/AP	-	-	-	-
Egypt	16.2.76	24.8.78/AP	16.2.76	24.8.78/AP	16.2.76	24.8.78/AC	-	18.5.83/AC	16.2.83	8.7.83	-	-	01.10.96	-
France	16.2.76	11.3.78/AP-R	16.2.76	11.3.78/AP-R	16.2.76	11.3.78/AP-R	17.5.80	13.7.82/AP-R	3.4.82	2.9.86/AP-R	-	-	-	-
Greece	16.2.76	3.1.79	11.2.77	3.1.79	16.2.76	3.1.79	17.5.80	26.1.87	3.4.82	26.1.87	14.10.94	-	01.10.96	-
Israel	16.2.76	3.3.78	16.2.76	1.3.84	16.2.76	3.3.78	17.5.80	21.2.91	3.4.82	28.10.87	14.10.94	-	-	-
Italy	16.2.76	3.2.79	16.2.76	3.2.79	16.2.76	3.2.79	17.5.80	4.7.85	3.4.82	4.7.85	14.10.94	-	01.10.96	-
Lebanon	16.2.76	8.11.77/AC	16.2.76	8.11.77/AC	16.2.76	8.11.77/AC	17.5.80	19.94/AC [*]	-	19.94/AC [*]	-	-	-	-
Lithua	31.1.77	31.1.79	31.1.77	31.1.79	31.1.77	31.1.79	17.5.80	6.6.89/AP	-	6.6.89/AP	-	-	01.10.96	-
Malta	16.2.76	30.12.77	16.2.76	30.12.77	16.2.76	30.12.77	17.5.80	2.3.89	3.4.82	11.1.88	14.10.94	-	01.10.96	-
Monaco	16.2.76	20.9.77	16.2.76	20.9.77	16.2.76	20.9.77	17.5.80	12.1.83	3.4.82	29.5.89/R	14.10.94	-	01.10.96	-
Morocco	16.2.76	15.1.80	16.2.76	15.1.80	16.2.76	15.1.80	17.5.80	9.2.87	2.4.83	22.6.90	-	-	01.10.96	-
Slovenia	-	15.3.94/AC	-	15.3.94/AC	-	15.3.94/AC	-	15.3.94/AC	-	15.3.94/AC	10.10.95	-	-	-
Spain	16.2.76	17.12.76	16.2.76	17.12.76	16.2.76	17.12.76	17.5.80	6.6.84	3.4.82	22.12.87	14.10.94	-	01.10.96	-
Tyria	-	26.12.78/AC-R	-	26.12.78/AC	-	26.12.78/AC	-	1.12.93/AC	-	11.9.92/AC	20.09.95	-	-	-
Tunisia	25.5.76	30.7.77	25.5.76	30.7.77	25.5.76	30.7.77	17.5.80	29.10.81	3.4.82	26.5.83/R	14.10.94	-	01.10.96	-
Turkey	16.2.76	6.4.81	16.2.76	6.4.81	16.2.76	6.4.81	-	21.2.83/AC	-	6.11.86/AC-R	-	-	01.10.96	-

Dans l'attente de la confirmation de l'Etat dépositaire (Espagne)

Adhésion: AD Approbation: AP Réserve: R

- 1/ Convention pour la protection de la Mer Méditerranée contre la pollution
Adoptée (Barcelone): 16 février 1976
Entrée en vigueur: 12 février 1978
- 2/ Protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs
Adopté (Barcelone): 16 février 1976
Entré en vigueur: 12 février 1978
- 3/ Protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée par les hydrocarbures et autres substances nuisibles
Adopté (Barcelone): 16 février 1976
Entré en vigueur: 12 février 1978
- 4/ Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique
Adopté (Athènes): 17 mai 1980
Entré en vigueur: 17 juin 1983
- 5/ Protocole relatif aux autres spécialement protégées de la mer Méditerranée
Adopté (Genève): 3 avril 1982
Entré en vigueur: 23 mars 1986
- 6/ Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution résultant de l'exploration et de l'exploitation du Plateau continental, du fond de la mer et de son sous-sol
Adopté (Madrid): 14 octobre 1994
Entré en vigueur:
- 7/ Protocole relatif à la prévention de la pollution de la zone de la mer Méditerranée par les mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination
Adopté (Izmir): 1 octobre 1986
Entré en vigueur:

ANNEXE III

Première réunion de la Commission Méditerranéenne du développement durable

Fez, Maroc, 5-7 décembre 1996

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
2. Règlement intérieur
3. Election du Bureau de la Commission
4. Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation des travaux
5. Présentations par le Secrétariat, par les membres de la Commission et par les observateurs
6. Méthodes de travail de la Commission
7. Domaines prioritaires d'activités pour l'environnement et le développement en Méditerranée sur la base du programme Action MED 21 et du PAM II, comme base d'un programme bisannuel de travail
8. Date, lieu et ordre du jour provisoire de la deuxième séance de la Commission
9. Questions diverses
10. Adoption du rapport de la réunion
11. Clôture de la réunion

ANNEXE IV

COMMUNIQUE DE PRESSE

Adoption et signature à Izmir, Turquie, d'un Protocole méditerranéen sur les déchets dangereux

Le mardi 1er septembre 1996, les plénipotentiaires de seize Etats méditerranéens et de la Communauté européenne se sont réunis à Izmir, Turquie, pour adopter l'Acte final d'un Protocole destiné à interdire ou à réglementer rigoureusement les transferts de déchets dangereux entre pays. Ce nouvel instrument vient compléter, dans un domaine très sensible de la protection de l'environnement, l'ensemble juridique que les pays méditerranéens ont inauguré en 1976 avec la Convention de Barcelone et qu'ils ont édifié depuis par l'adjonction de cinq Protocoles et la mise en place d'un Plan d'action pour la Méditerranée dans le cadre duquel ils se concertent régulièrement pour mettre en oeuvre les programmes et les mesures décidés en commun pour la sauvegarde de leur mer commune.

Ce sixième et nouveau Protocole méditerranéen est l'aboutissement d'un long processus de réflexion et d'élaboration auquel l'Italie a notamment pris une part active en organisant deux réunions préparatoires en 1993 et 1994. Aux termes des engagements qu'ils ont pris à Izmir, les gouvernements méditerranéens interdisent toutes les exportations de déchets dangereux vers les pays en développement, ces derniers prenant à cette fin des mesures correspondantes. Dans les cas exceptionnels où les déchets ne peuvent être correctement éliminés dans le pays d'origine, le transfert des déchets dans un autre pays est autorisé à des conditions très strictes conformes aux dispositions de la Convention de Bâle, et si jamais ces conditions ne peuvent être remplies, l'Etat exportateur est tenu de réimporter les déchets.

Au delà de ces dispositions essentielles pour la protection de l'environnement et de la santé publique, le nouveau Protocole offre des aspects novateurs: il adapte à la spécificité de la Méditerranée les dispositions déjà en vigueur du droit international, il prévoit une assistance financière et technique aux pays en développement pour la gestion et l'élimination de leurs déchets dangereux, et il instaure une information du public dans les cas de transferts importants de déchets et sa participation effective aux mesures susceptibles d'être prises.

Izmir, 1er octobre 1996

ANNEXE V

**CALENDRIER DES REUNIONS ORGANISEES DANS LE CADRE
DU PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE AU 21 OCTOBRE 1996**

Meeting	Date, Place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible Officer	Report Status
	<u>1996</u>			
Expert Meeting on ICAM, GIS, EIA and CCA for CAMP Fuka- Matrouh	8-10 January Split	PAP/RAC (UNEP-MEDU)	I. Trumbic	Issued by PAP/RAC
XXIX Inter-Agency Advisory Committee for MED POL	9-12 January Athens	UNEP-MEDU	L. Jeftic F.S. Civili	UNEP(OCA)/ MED.103/3
METAP-MAP (Blue Plan) Workshop on Environmental Monitoring and Performance Indicators	12-14 January Damascus	METAP- MAP(BP)	L. Chabason* A. Hoballah*	Issued by BP/RAC
Meeting of MEDU and RAC Directors	16-18 January Rome	UNEP-MEDU (RAC/ERS)	L. Chabason*	UNEP(OCA)/ MED WG.105/2
National Training Course on the Application of EIA	January Tirana	PAP/RAC (UNEP-MEDU)	A. Baric*	to be issued by PAP/RAC
4th FAO/UNEP Sub-regional Workshop on the Monitoring of Chemical Contaminants for Trends (in French)	26-29 Feb. Rabat	FAO (UNEP-MEDU)	G.Gabrielides*	FIR/MEDPOL/ MAR/5
Meeting of Experts on LBS	3-4 March Siracusa	UNEP-MEDU (ITALY)	L. Jeftic* F.S. Civili*	UNEP(OCA)/ MED WG.107/4
Conference of Plenipotentiaries on LBS	6-7 March Siracusa	UNEP-MEDU (ITALY)	L. Jeftic* F.S. Civili*	UNEP(OCA)/ MED IG.7/4
Meeting of MEDPOL Coordinators	18-22 March Athens	UNEP-MEDU	L. Jeftic F.S. Civili	UNEP(OCA)/ MED WG.104/5

Meeting	Date, Place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible Officer	Report Status
Meeting of Experts for the Elaboration of Common Criteria for the Choise of Protected Marine and Coastal Areas that could be included in the SPAMI List	22-23 March Tunis	SPA/RAC (UNEP-MEDU)	C. Rais M. Barbieri I. Dharat*	UNEP(OCA)/ MED WG.108/4
Meeting of National Focal Points for SPA/RAC	25-27 March Tunis	SPA/RAC (UNEP-MEDU)	L. Chabason* M. Saied I. Dharat*	UNEP(OCA)/ MED WG.109/7
Meeting of the Bureau (BUR/48)	1-2 April Cairo	UNEP-MEDU (EGYPT)	L. Chabason* I. Dharat*	UNEP/BUR/ 48/5
National Training Course on GIS in Coastal Zone Management	22-24 April Split	PAP/RAC	T. Radelja	Issued by PAP/RAC
Meeting of Mediterranean Experts on Coastal Management, including Land Policies	26-27 April Santorini	UNEP-MEDU/ GREECE	L. Chabason* G. Kamizoulis*	Issued by MEDU and MINISTRY OF ENVIRONMENT GREECE
(International Conference on Investing in the Future: Developing the Coast of Albania) Meeting on the Presentation of Results of the Coastal Areas Management Programme (CAMP) Albania	2-3 May Tirana	ALBANIA (UNEP-MEDU)	L. Jeftic*	UNEP(OCA)/ MED WG.113/2
Meeting of MAP National Focal Points	6-10 May Athens	UNEP-MEDU	L. Jeftic I. Dharat	UNEP(OCA)/ MED WG.111/6

Meeting	Date, Place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible Officer	Report Status
Final Presentation Conference on Results of CAMP Rhodes (closing of the project)	14-15 May Rhodes	UNEP-MEDU (GREECE)	L. Chabason* I. Dharat*	UNEP(OCA)/ MED WG.115/3
Meeting of Experts on the Preparation of Guidelines for the Management of Dredged Material	20-22 May Valencia	UNEP-MEDU (SPAIN)	F.S. Civili*	UNEP(OCA)/ MED WG.114/4
Working Session Hypothesis and Scenarios CAMP Albania	May Tirana	BLUE PLAN (UNEP-MEDU)	A. Hoballah*	to be issued by BP/RAC
Regional Training Course on Solid Waste Management	3-7 June Zagreb	PAP/RAC (UNEP-MEDU)	S. Tedeschi	Issued by PAP/RAC
Extraordinary Meeting of the Contracting Parties	1-4 July Montpellier	UNEP-MEDU (FRANCE)	L. Chabason* F.S. Civili*	UNEP(OCA)/ MED IG.8/7
Expert Meeting to Finalize Guidelines for Measurement of Soil Erosion	16-18 July Barcelona	PAP/RAC (UNEP-MEDU)	I. Trumbic*	Issued by PAP/RAC
First Expert Group Meeting on the Assessment of Coastal Zone Management Initiatives in the Mediterranean	22-25 July Split	WB(METAP)- UNEP-MEDU (PAP/RAC)	I. Trumbic	to be issued by PAP/RAC
Training Seminar on Sea Turtle Monitoring and Habitat Management in Greece	25 July-4 Aug. Zakynthos Greece	SPA/RAC (GREEK MIN. OF ENVIRON- MENT)	C. Rais*	to be issued by SPA/RAC

Meeting	Date, Place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible Officer	Report Status
Training Session on Marine Turtle	July-August Lara Station Cyprus	SPA/RAC (CWS-DPT FISHERIES, CYPRUS)	M. Barbieri*	to be issued by SPA/RAC and CWS
Expert Meeting for the Final Editing of the Guidelines for Mapping of Erosion Processes in Mediterranean Coastal Areas	19-20 August Rome	PAP/RAC	A. Pavasovic	to be issued by PAP/RAC
Use of Integrated Information Sources for Land Degradation Assessment	9-12 Sept. Palermo	RAC/ERS- CEDARE (UNEP-MEDU)	M. Raimondi	to be issued by RAC/ERS and CEDARE
Seminar on Marine Mammal: Biology and Conservation	9-13 Sept. Valence	UNIVERSITE DE VALENCE/ SPA/RAC	C. Rais*	to be issued by SPA/RAC
Meeting of RAC Directors	17-19 Sept. Barcelona	CP/RAC UNEP-MEDU	L. Chabason* G. Kamizoulis* I. Dharat* F.S. Civili*	to be issued by MEDU
Third Meeting of Legal and Technical Experts on Hazardous Wastes	26-28 Sept. Izmir	UNEP-MEDU/ TURKEY	L. Chabason* I. Dharat*	UNEP(OCA)/ MED WG.116/4
Conference of Plenipotentiaries on Hazardous Wastes Protocol	30 Sept.-1 Oct. Izmir	UNEP-MEDU TURKEY	L. Chabason* I. Dharat*	UNEP(OCA)/ MED IG.9/4
Experts Meeting on Toxic Reduction in the Mediterranean Sea	2-4 October Marseille	UNEP-IEO (UNEP-MEDU) (FRANCE)	L. Chabason* G. Kamizoulis*	to be issued by IEO and MEDU
ETC/MC International Forum	7-8 October Rome	EEA/ENEA	L. Chabason* F.S. Civili*	to be issued by ENEA

Meeting	Date, Place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible Officer	Report Status
Workshop to present Guidelines for Monitoring of Erosion Processes	13-16 October Barcelona	PAP/RAC (DGCONA) (UNEP-MEDU)	I. Trumbic*	to be issued by PAP/RAC
Meeting of REMPEC Focal Points	22-26 October Malta	REMPEC (UNEP-MEDU)	J-C Sainlos F.S. Civili*	to be issued by REMPEC
Second Expert Group Meeting on the Assessment of Coastal Zone Management Initiatives in the Mediterranean	29-31 October Rayol (France)	WB(METAP)- MEDCOAST	I. Trumbic	to be issued by MEDCOAST and PAP/RAC
Workshop on the Assessment of Urban Impact on Natural Sites	October Sfax-Tunisia	SPA/RAC	M. Saied C. Rais	to be issued by SPA/RAC
Regional Workshop on Applied Systemic and Prospective Tools	Oct./Nov. Turkey or Egypt	BLUE PLAN (UNEP-MEDU)	A. Hoballah*	to be issued by BP/RAC
International Workshop on the State-of-the-Art of ICZM in the Mediterranean Sea; Immediate Needs for Research, Education, Training and Implementation	2-5 November Sarigerme (Turkey)	PAP/RAC- MEDCOAST	I. Trumbic	to be issued by MEDCOAST and PAP/RAC
Meeting of the Bureau (BUR/49)	4-5 November Athens	UNEP-MEDU	L. Chabason I. Dharat	to be issued by MEDU
Expert Meeting on the Annexes to the SPA Protocol	23 November Monaco	SPA/RAC (UNEP-MEDU) MONACO	L. Chabason* M. Saied*	to be issued by SPA/RAC

Meeting	Date, Place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible Officer	Report Status
Plenipotentiary Meeting on the Annexes to the SPA Protocol	24 November Monaco	UNEP-MEDU (SPA/RAC) (MONACO)	L. Chabason* M. Saied*	to be issued by SPA/RAC
Workshop/Experts Meeting on Mediterranean Sustainable Development Indicators	November (tentative)	Blue Plan (UNEP-MEDU)	A. Hoballah	to be issued by BP/RAC
National Training Workshop on the Application of EIA	November (tentative) Opatija (Croatia)	PAP/RAC	A. Baric	to be issued by PAP/RAC
First Meeting of Government Designated Legal and Technical Experts on Liability and Compensation	December Athens (tentative)	UNEP-MEDU	L. Chabason I. Dharat	to be issued by MEDU
Working Group on Environment Statistics and Indicators	December	BLUE PLAN (UNEP-MEDU)	A. Hoballah J-P Giraud	to be issued by BP/RAC
First Meeting of the Mediterranean Commission on Sustainable Development (MCSD)	5-7 December Fez Morocco	UNEP-MEDU (MOROCCO)	L. Chabason* A. Hoballah*	to be issued by MEDU
International Seminar on "Transports and Sustainable Development"	December Sophia Antipolis	BLUE PLAN (UNEP-MEDU)	A. Hoballah* E. Coudert	to be issued by BP/RAC
National Training Workshop on the Application of EIA	December (tentative) Tirana	PAP/RAC	A. Baric	to be issued by PAP/RAC

Meeting	Date, Place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible Officer	Report Status
Workshop on Management of Marine and Coastal Protected Areas	Dec. 1996 or Jan. 1997 Isreal	SPA/RAC (D.G. OF ENVIRON- MENT, ISRAEL)	M. Barbieri*	to be issued by SPA/RAC

Meeting	Date, Place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible Officer	Report Status
	<u>1997</u>			
Regional Training Course on Crisis Management	Beginning of 1997 Malta	REMPEC	J-C Sainlos D. Domovic S. Micallef	to be issued by REMPEC
Regional Workshop on Application of Environmental Sound Approach to Planning and Development of Tourism	January Split	PAP/RAC (UNEP-MEDU)	I. Trumbic	to be issued by PAP/RAC
Meeting of MEDU/RAC's on MAP Programme	January Athens (tentative)	UNEP-MEDU	L. Chabason*	to be issued by MEDU
Regional Training Course on Reuse of Urban Waste Waters	March Israel	PAP/RAC (UNEP-MEDU)	S. Tedeschi	to be issued by PAP/RAC
Meeting of the Bureau (BUR/50)	March/April	UNEP-MEDU	L. Chabason I. Dharat	to be issued by MEDU
Second Meeting of Mediterranean Commission on Sustainable Development	March/April Spain	UNEP-MEDU	L. Chabason*	to be issued by MEDU
Final Presentation Conference for Fuka-Matrouh CAMP (closing of the project)	March/April Matrouh (tentative)	UNEP-MEDU (EGYPT)	L. Chabason* I. Dharat*	to be issued by MEDU
Workshop on SPA	March/April Tripoli	SPA/RAC TCEP-LIBYA	L. Chabason* I. Dharat* M. Saied*	to be issued by SPA/RAC
Meeting of MAP National Focal Points	May/June Athens	UNEP-MEDU	-	to be issued by MEDU
Meeting of the Bureau (BUR/51)	Sept.Oct.	UNEP-MEDU	L. Chabason	to be issued by MEDU

Meeting	Date, Place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible Officer	Report Status
Third Meeting of Mediterranean Commission on Sustainable Development	Sept./Oct. France	UNEP-MEDU	L. Chabason*	to be issued by MEDU
Tenth Ordinary Meeting of the Contracting Parties to the Barcelona Convention	October Tunis	UNEP-MEDU (TUNISIA)	L. Chabason*	to be issued by MEDU

HP2210\96work.hp